

Informée de la proposition de loi déposée à l'Assemblée Nationale par le député J.F. Mancel proposant de restreindre la fonction publique aux seuls emplois de souveraineté nationale et de puissance économique et financière, le CNU27, réuni en session de qualification le 20/1/2011, réaffirme son attachement au statut de la fonction publique qui permet d'assurer l'indépendance des enseignants chercheurs et le respect des valeurs de la communauté universitaire.

Unanimité – 1 abstention. 20 Janvier 2011 en session qualification MC